

Programme de formation habilitation électrique BS

L'habilitation des travailleurs s'appuie sur les dispositions du Code du travail (articles R. 4544-9 à R. 4544-11) et sur les règles techniques de la norme française NF C 18-510 de janvier 2012 «Opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique. – Prévention du risque électrique ». Elle est obligatoire.

Public visé par la formation et pré requis

L'habilité BS est une personne devant effectuer des petites interventions prédéterminées par une note de service sur tout ou partie d'une installation électrique ou d'un équipement en exploitation, mis hors tension en basse tension.

Les pré-requis

- Aucune connaissance en électricité.
- Maîtriser la lecture, l'écriture, la compréhension du français.

Objectifs de la formation

à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'acquérir quelques connaissances de base en électricité et doit connaître les techniques de remplacement et raccordement sur les installations et matériels sur lesquels il doit intervenir.

Contenu de la formation

Elle se déroulera selon le plan suivant en **2 jours** (personnel maîtrisant les bases fondamentales de l'électricité : tension, courant, puissance, appareillages, connaissant les techniques de remplacement et de raccordement sur une installation et ayant une expérience pratique en exploitation d'installation électrique basse tension).

Programme premier jour :

- Tronc commun de l'habilitation sur la base de la norme NF C18-510:
- Statistique des accidents dus à l'électricité
- Contact direct et indirect
- Les indices de protection
- Les classes de matériel
- Les fonctions de l'appareillage électrique
- Les outillages et les EPI mis à disposition par l'entreprise
- La position de l'habilité vis à vis d'un incendie électrique
- La position de l'habilité vis à vis d'un accident de personne
- L'habilitation

Programme du deuxième jour :

- La consignation en basse tension
 - Module propre au BS permettant au futur habilité de connaître les limites de son habilitation :
 - Les limites de l'habilitation BS
 - Les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation.
 - Pratique de la mise en sécurité d'un circuit.
 - Mesures de prévention à observer lors d'une intervention en BT.
- Bouclage de la formation et test de contrôle théorique et pratique

Moyens et méthodes pédagogiques

les moyens matériels de la formation

supports pédagogiques et techniques informatiques (films d'animation...), salles de formation, documentation papier, Paper-board ou tableau blanc.

installations électriques (armoire)

Carnet de prescriptions sécuritaires basées sur la norme NF C18-510

Support technique du cours d'électricité (si nécessaire)

Extrait de la norme technique NF C15-100

les méthodes pédagogiques de la formation

Apports théoriques sous forme de diaporama, films d'animation et échange d'expériences significatives entre l'intervenant et le groupe (interactivité).

Formation pratique sur des composants et installations types.

Évaluation de la formation et sanction de formation

L'évaluation de la formation porte sur :

- l'acquisition ou l'amélioration des compétences appréciées par :
 - pour la partie théorique : Questions écrites QCM

- pour la partie pratique : mise en situation réelle soit sur site ou matériel dans notre établissement.
- le déroulement de l'action de formation par le stagiaire qui devra remplir les documents suivants :
 - évaluation de formation a chaud.
 - évaluation de formation a froid (15 jours après la fin de la formation.)

La formation sera sanctionnée par :

- Une attestation de suivi de stage
- Un titre d'habilitation conforme à la NF C18510

Qualité du ou des formateurs

Nom, prénom	VAXELAIRE JEAN-FRANCOIS	VALETTE FRANCK
Titre	Vacataire	Vacataire
Profession	Formateur	Formateur
Expérience / Compétences	DUT mécanique option automatisme sur machines outils Valeurs CNAM électronique I et II + TP DUES CNAM automatisme B1 Valeurs CNAM mécanique I et mathématique DUES 2 CNAM Prévention et maitrise des risques électriques UTE Formation à la norme NF C 15-100 Moniteur habilitation électrique NF C 18510	Moniteur habilitation électrique NF C 18 510

Durée de la formation et modalités d'organisation

- Durée totale de la formation : heures (base 7h/jour)
- Date de la formation :
- Horaires : 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Lieu de la formation : Dans votre Entreprise ou dans notre établissement dans le cadre de formation inter-entreprise.
- Formation organisée en continu
- Effectif : personnes.

ALTA PREVENTION dispensant la formation d'habilitation électrique est organisme agréé au niveau national.